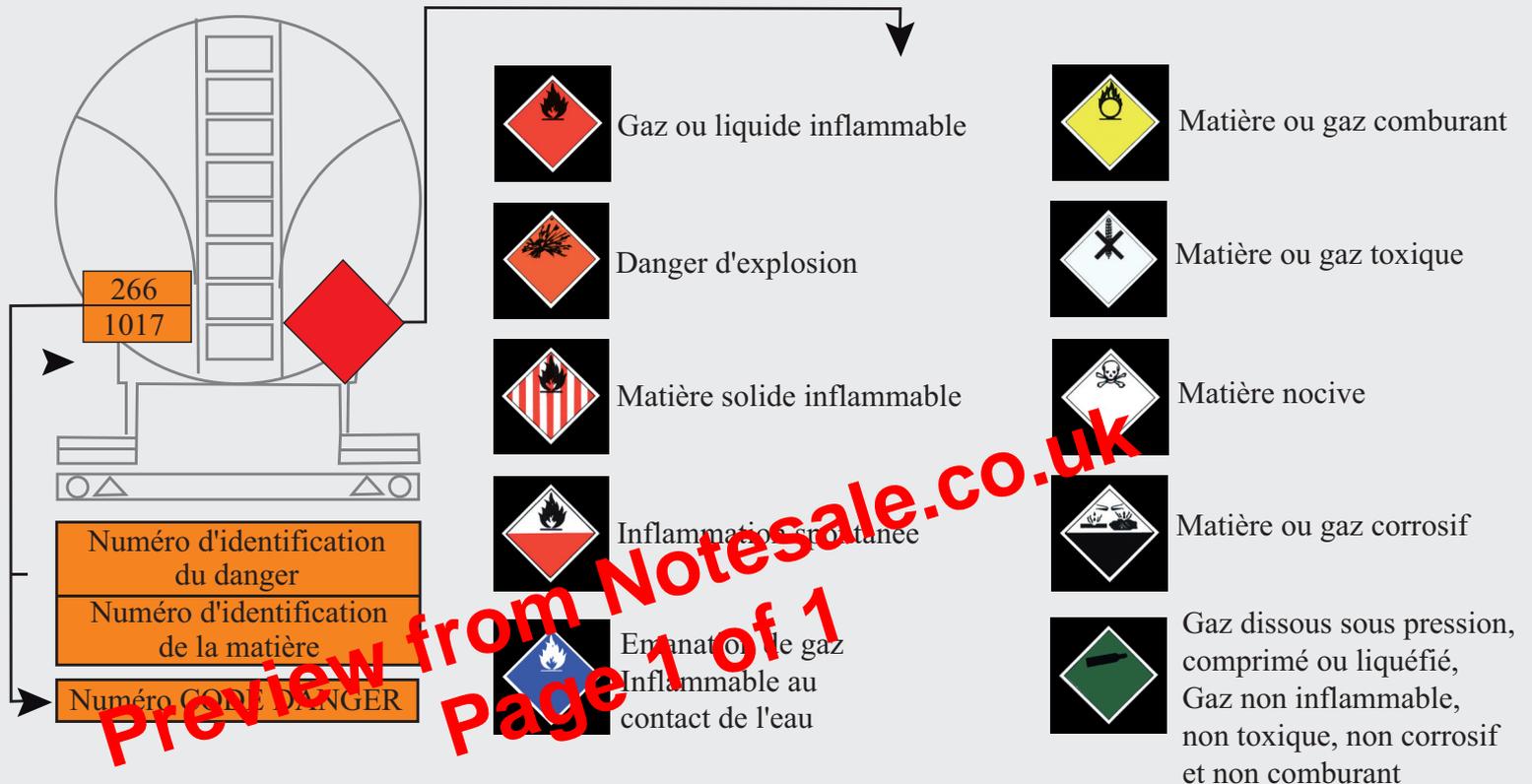


Ces produits dangereux sont signalés par un étiquetage sur les véhicules afin de permettre une identification rapide en cas d'accident.



Ces étiquettes sont accompagnées d'un panneau orange indiquant le code danger et le code matière.



266	Code danger
1017	Code matière

Le redoublement de chiffre sur le code danger indique une intensification du risque.
Ex: 266, gaz très toxique

SIGNIFICATION DU CODE DANGER

- 1 - matières explosives
- 2 - gaz inflammables (butane...)
- 3 - liquides inflammables (essence...)
- 4 - solides inflammables (charbon...)
- 5 - comburants peroxydes (engrais...)
- 6 - matières toxiques (chloroforme...)
- 7 - matières radioactives (uranium...)
- 8 - matières corrosives (acide...)
- 9 - dangers divers (piles...)